

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle 2017
de l'Association Québécoise de Vol Libre (AQVL)
tenue le dimanche 18 mars 2018
au Vignoble Les Petits Cailloux, 625 rang de la Montagne, Saint-Paul d'Abbotsford



1. Contrôle des présences et vérification du quorum

Le président de l'AQVL, **Serge Fortin**, confirme que le quorum est atteint puisque plus de **15** membres votants sont déjà présents.

Présences (en présentiel – voir feuille de présences en annexe): Christian Hamel, Natalie Blouin, Catherine Gagnon, Serge Fortin, Stéphane Cantin, Philippe Boucher, Daniel Léveillé, Philippe Gingras, Steven Boost, Mario Carpentier, Christian Forget, Martin Lavertu, Christian Grenier, J-F Robert Vandenbergine, Frédéric Degotte, Daniel Lavigne, Aldo Antonio Cuevas Alvarez, Luis Socorro, Marc-André Gendron, Denis Laferrière, Éric Olivier, René Rousseau, Robert Sing, Robert Blais, Pierre Boyer, André Côté, Éric Nyssen, Sandra Ducasse, Françoise Goudreau, Gilles Bernard, François Véronneau.

Présences (en présentiel, mais ne figurant pas sur la feuille de présences): David Thibodeau, Charles Tessier.

Présences (à distance, via la plateforme Zoom gérée par **Catherine Gagnon**) :

Roland Bélanger, Benoit Tremblay, Denis Francoeur, Jean-Francois Morin, Claude Lebel
Éric Fafard, Julien Dupras, Denis Drouin

2. Ouverture de l'assemblée générale

Le président de l'AQVL, **Serge Fortin**, déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à **9:20** et souhaite la bienvenue à tous.

3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

*Il est proposé par **Serge Fortin** et appuyé par **Aldo Antonio Cuevas Alvarez** que **Denis Laferrière** agisse à titre de président d'assemblée.*

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

*Il est proposé par **Serge Fortin** et appuyé par **Aldo Antonio Cuevas Alvarez** que **Natalie Blouin** agisse à titre de secrétaire d'assemblée.*

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

1. Contrôle des présences et vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée générale
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2017 pour l'année 2016
7. Lecture et adoption des états financiers de 2017
8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2017
9. Rapport du conseil exécutif
10. Présentation des projets pour l'année 2018
 - 10.1. Proposition d'une politique d'investissement en infrastructure.
 - 10.2. Proposition d'un programme encourageant l'obtention du HAGAR.
 - 10.3. Proposition de refonte de la politique de subvention aux compétitions.
 - 10.4. Proposition d'investissement en matériel promotionnel.
11. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2018
12. Élection du nouvel exécutif
13. Création de comités
 - 13.1. Comité de relations avec Transport Canada
 - 13.2. Comité d'organisation de stages SIV au Québec
14. Varia
15. Tirage de trois cotisations annuelles
16. Fermeture de l'assemblée générale

*Il est proposé par **Catherine Gagnon** et appuyé par **Robert Sing** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AG 2016

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

*Il est proposé par **Philippe Boucher** et appuyé par **Catherine Gagnon** que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le **2 avril 2017** soit adopté tel que rédigé.*

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Lecture et adoption des états financiers de 2017

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

Le président d'assemblée invite le **trésorier** à faire la lecture du rapport financier.

Le **trésorier, Charles Tessier**, présente les grandes lignes des états financiers de l'année 2017 et répond aux questions de l'assemblée.

COMMENTAIRES et QUESTIONS de l'assemblée:

- La présentation est un peu succincte. Par souci de transparence, on propose à l'avenir d'ajouter un peu plus de détails, par exemple pour les dépenses courantes, les dépenses du comité exécutif, l'achat d'un disque dur, etc.
- Serge Fortin précise qu'il faut 2 signataires pour les chèques.

*Il est proposé par **Éric Olivier** et appuyé par **Sandra Ducasse** d'octroyer un budget « fonctionnel » pour le Comité exécutif et d'établir un plafond pour les signataires.*

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

Les états financiers de 2017 sont adoptés.

8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2017

*Il est proposé par **Serge Fortin**, appuyé par **René Rousseau**, de nommer **Éric Olivier** pour la vérification des états financiers à la fin de l'assemblée générale annuelle.*

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Rapport du conseil exécutif

Le président d'assemblée invite le président de l'AQVL, **Serge Fortin**, à présenter le rapport du conseil exécutif. **Serge Fortin** fait un résumé de ce qui a été accompli durant l'année.

- **Demande d'activation de l'espace aérien du Mont Yamaska à l'année.** L'espace est activé seulement l'été. Pour cette raison, les pilotes doivent communiquer avec NAV CANADA et demander la publication d'un NOTAM (« Notice to Airmen » ou « messages aux navigants aériens ») lorsqu'ils souhaitent voler l'hiver. Serge Fortin et Jacques Blanchet travaillent actuellement le dossier de suivi de la demande d'activation de l'espace aérien du Mont Yamaska à l'année.
- **Amélioration des communications.** Un nouveau groupe Facebook a été ouvert. L'ancien groupe est administré par feu Domagoj Juretic et aucune fonction d'administration n'était accessible depuis le décès de Domagoj. André Côté a été le maître d'œuvre pour l'ouverture du nouveau groupe. On souhaite que les pilotes se désabonnent de l'ancien groupe afin qu'il puisse être fermé.
- **Création de postes d'agents de liaison.** Le Comité exécutif de l'AQVL étant principalement composé de pilotes de la région de Montréal, celui-ci voulait établir des ponts avec toutes les régions du Québec. Des postes d'agents de liaisons ont ainsi été créés pour témoigner de ce qui se passe et communiquer les besoins des pilotes des différentes régions. Les agents liaison sont : Robert Pelletier (Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Bas-St-Laurent), Benoit Tremblay (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord) Francis Dufour (Québec) et Jean-François Morin (Beauce, Thetford). Seul Francis Dufour ne poursuivra pas cette année. L'AQVL est donc à la recherche d'un agent de liaison pour la région de Québec.
- **Création du nouveau site internet.** Le site actuel était désuet. Aldo Antonio Cuevas Alvarez et André Côté planchent sur ce projet depuis déjà quelques mois. Ils font un super travail et le projet avance bien. Une version alpha est maintenant disponible au <http://www.test.aqvl.qc.ca/>. On souhaite avoir un site fonctionnel cet été. L'idée est de simplifier le site et de le rendre facile à mettre à jour. On a donc éliminé les éléments qui demandaient beaucoup d'entretien comme « Les Pucés ».

On fera en sorte que le nouveau site soit une vitrine pour permettre aux gens de découvrir le vol libre. Le Comité exécutif de l'AQVL est ouvert aux commentaires.

- À la suggestion d'ajouter une section publique, Aldo Cuevas répond que le site est public et qu'aucune partie privée pour les membres n'est prévue pour l'instant.
 - À la question concernant la facilité de consultation du site sur toutes les plateformes (cellulaire, tablette, ordinateur, etc.), Aldo Cuevas répond que oui, la base du site a été choisie pour sa convivialité à s'adapter aux différents formats d'écrans.
 - À la question concernant la mise en action d'un protocole de gouvernance digital, Aldo Cuevas répond que cela fait partie du projet.
 - À la suggestion d'ajouter un espace pour les questions du public, Aldo Cuevas répond qu'il y a une option « écrivez-nous » sur le site.
- **Projet de développement d'un site de vol libre sur le Mont Saint-Joseph à Carleton sur Mer.** Robert Pelletier et Tommy Ross ont repéré le potentiel d'un nouveau site de vol libre au Mont Saint-Joseph. Ils ont demandé l'appui de l'AQVL pour leurs démarches.

Pour l'aire de décollage : Un dossier a été présenté fin 2017 début 2018 à la Corporation du Mont Saint-Joseph, par Robert Pelletier, pilote et agent de liaison AQVL Bas-du-Fleuve/Gaspésie. Ce dossier inclut une présentation de l'AQVL (deltaplane-parapente, assurance responsabilités civile, formation et qualification des pilotes) et une description du projet (avantages du projet pour le Mont-Saint-Joseph, aménagements ciblés, montage financier, échéancier).

Pour l'aire d'atterrissage : Une lettre d'entente pour les droits d'usage d'un terrain d'atterrissage a été rédigée et envoyée au propriétaire; Une lettre de l'ACVL confirmant la détention d'une assurance responsabilité civile a été rédigée; Un certificat d'assurance a été présenté au titulaire (propriétaire du terrain d'atterrissage).

Avant d'investir dans les infrastructures, il a été convenu d'évaluer le potentiel du site durant la saison de vol 2018.

Robert Pelletier travaille sur la liste des pilotes testeurs, la procédure que devront respecter les pilotes pour tester le potentiel de ce site et le protocole pour recueillir les données.

- À la question de savoir si les deltistes seront bienvenus, Serge Fortin répond que ce sera évalué durant la période de test.
- À la question de savoir si on peut être pilote-testeur, Serge Fortin répond que des informations seront envoyées sous peu et que ce sera possible pour tout pilote ayant une expérience suffisante (site falaise avec obstacle au décollage) et prêt à se plier aux règles qui seront établies.
- À la question de savoir s'il existe un guide pour assurer la sécurité des sites de vol, Christian Grenier répond que oui, il existe un guide (qui n'est pas un règlement) qui rassemble les recommandations permettant d'assurer la sécurité d'un site de vol.
- À la question de savoir si on pourrait avoir une « échelle » pour les différents sites (exemple niveau de difficulté, orientation des vents, ...), Serge Fortin répond que ce sera éventuellement sur le nouveau site internet de l'AQVL.
- À la proposition d'utiliser des sites existants par exemple « Paragliding earth » Serge répond qu'il préfère le faire sur le site internet de l'AQVL, mais il faudrait aussi mettre à jour les informations sur d'autres plateformes. Une personne précise que l'information importante à mettre à jour est « la personne contact » pour le site en question.
- À la question de savoir si le Mont Tremblant pourrait devenir un site volable, L'assemblée répond que les anciens propriétaires y ont interdit le vol libre. Mais qu'il faudrait peut-être revoir la possibilité avec les nouveaux propriétaires.

- **Trousse de développement de sites de vol.** L'AQVL a reçu des demandes pour développer d'autres sites. Le Comité exécutif travaille à la mise sur pied d'une trousse pour aider les pilotes qui souhaitent s'engager dans une telle démarche.

- **Vidéo promotionnelle du vol libre.** La vidéo sera présentée à la fin de l'assemblée. La vidéo en est une de promotion du vol libre afin d'encourager la formation de nouveaux pilotes.

- **Assemblée générale annuelle en ligne.** Merci à **Catherine Gagnon** d'avoir accepté de gérer cet aspect de l'assemblée générale annuelle qui permet de rejoindre les pilotes de l'extérieur de la région de Montréal.

10. Présentation des projets pour l'année 2018

Le Comité exécutif de l'AQVL propose un ensemble de propositions pour permettre d'utiliser le montant d'environ 30,000\$ mis de côté de façon à servir la communauté du vol libre.

10.1. Proposition d'une politique d'investissement en infrastructure

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

Cette politique vise à favoriser l'amélioration des infrastructures permettant la pratique du vol libre au Québec.

1. Le projet peut concerner la création d'un tout nouveau site de vol ou l'amélioration d'un site existant.
2. Nous entendons par SITE DE VOL un lieu (incluant, par exemple, une combinaison d'un terrain de décollage, d'atterrissage et son chemin d'accès) où la communauté peut pratiquer le vol libre en sécurité* et à un coût raisonnable (*se référer au chapitre 1 du document RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ DE L'AQVL).
3. Les pilotes locaux ou le club local sont responsables de la réalisation du projet.
4. Les infrastructures et les travaux suivants pourraient être acceptés: rampe de décollage, mât pour manche à air et/ou station météo, station météo, terrassement, drainage, amélioration d'un chemin d'accès au site de vol, émondage ou tout autres projets dont le Comité exécutif de l'AQVL serait convaincu de sa pertinence.
5. Un montant maximal de 1500\$ pourra être attribué à un nouveau site.
6. Un montant maximal de 750\$ pourra être attribué à un site existant.
7. Une seule subvention pourra être octroyée par année par site.
8. L'acceptabilité de la demande et le montant de la subvention sera déterminé par le Comité exécutif de l'AQVL sur présentation du projet (description des interventions) accompagnée d'un montage financier sommaire et de soumissions d'entrepreneurs s'il y a lieu.
9. La demande devra être faite AVANT le début des travaux. Le remboursement se fera sur présentation des factures. Une entente d'avance de fonds pourrait être accordée sur demande.
10. Le montant annuel attribué à cette politique ne pourra pas dépasser 6 000\$.
11. Dans le cas où trop de demandes sont présentées, le Comité exécutif de l'AQVL choisira les projets les plus urgents ou utiles à la communauté.

12. Les dispositions de la politique adoptées ici remplacent ce qui existait concernant ce sujet.

COMMENTAIRES et QUESTIONS de l'assemblée:

- Pour le Club Yamaska on a trois décollages et plusieurs atterrissages est-ce que cela peut faire office de plusieurs demandes? Réponse : Cela demeure à préciser.
- Les sites ou les clubs locaux disposent de revenus très variables, est-ce que l'on devrait en tenir compte? Par exemple : DVL génère des revenus propres et pas le Mont Saint-Joseph. Réponse : Il n'est pas facile de rédiger une telle clause. Ça devient délicat à mettre par écrit.
- Est-ce qu'une navette pour un club serait considérée? Réponse : NON.
- Quelle serait la date limite pour présenter un projet ? Réponse : Avant le 15 décembre.
- On devrait ajouter une clause pour s'assurer de permettre à tous les membres-pilotes de l'AQVL d'avoir accès au site à un tarif raisonnable.
- On devrait fournir un préavis pour savoir si la proposition est validée ou non rapidement.
- On devrait publier la proposition, qu'elle soit refusée ou acceptée.
- On devrait ajouter une clause exigeant un minimum de cofinancement, avec un montant de 750\$, ou encore 1 \$ de l'AQVL pour chaque dollar investi.

*Il est proposé par **Daniel Léveillé** et appuyé par **Charles Tessier** et **Denis Drouin** que la **Politique d'investissement en infrastructure** soit adoptée telle quelle. En se donnant une année d'évaluation, on pourra, au besoin, ajuster le tout l'an prochain.*

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

10.2. **Proposition d'un programme encourageant l'obtention du HAGAR (Hang Gliding Air Regulation de Transport Canada)**

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

Ce programme vise à encourager les pilotes à se conformer aux exigences de Transport Canada concernant le vol libre en espace aérien contrôlé. Ceci pour des raisons de légalité et de bonnes relations avec Transport Canada (pour faire reconnaître et respecter nos droits), mais surtout pour favoriser la sécurité de nos membres dans un contexte de développement du vol voyage et d'augmentation du trafic aérien.

1. Un montant de 100\$ sera remis au pilote qui passera avec succès l'examen HAGAR après avoir suivi une formation le préparant à passer cet examen.
2. Le tout dans l'année en cours.
3. Le montant sera accordé sur présentation de preuves d'inscription et de réussite.

COMMENTAIRES et QUESTIONS de l'assemblée:

- Quel est le coût de la formation HAGAR? Réponses : 0\$. Il existe des guides. Tout est accessible en ligne. Les frais d'examen sont de 0\$.
- Sur quoi est basé le 100\$? Réponse : On a remarqué que les pilotes qui n'ont pas le HAGAR ont besoin de se faire superviser. Il y aura une formation d'organisée dans les prochains mois, mais elle ne sera pas gratuite.
- Éric Olivier : Notre seule existence au Canada est via le HAGAR. Notre présence à Transport Canada est très importante. Mais il y aurait une autre façon de l'encourager, par exemple l'intégrer dans les écoles (que le HAGAR se fasse à la sortie des écoles de vol libre).
- Christian Grenier : Il faudrait enlever la notion de cours dans la proposition. Il n'y a que 3 versions de l'examen HAGAR. On ne peut pas le rater.

*Il est proposé par **Steven Boost** que le **programme encourageant l'obtention du HAGAR** soit adopté avec la modification suivante : une limite de 10 pilotes, 50\$ par pilote soit un maximum de 500\$ par an.*

La proposition n'est pas appuyée

*Il est proposé par **Serge Fortin** et appuyé par **Daniel Lavigne** que le **programme encourageant l'obtention du HAGAR** soit adopté tel quel.*

La proposition est rejetée par la majorité

*Il est proposé par **Robert Sing** et appuyé par **Sandra Ducasse** d'encourager **l'obtention du HAGAR** en offrant, aux frais de l'AQVL, une formation annuelle. Cette formation serait accessible pour les pilotes en région, par exemple en la donnant à distance via les technologies de communication ou par un déplacement du formateur en région.*

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

10.3. **Proposition de refonte de la politique de subvention aux compétitions**

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

Cette révision de la politique de subvention à l'organisation d'une compétition vise à mieux répondre à la grande diversité des types d'organisation possibles. L'objectif est aussi de mettre en place une réécriture complète et claire d'une politique présentement mal définie.

1. Un montant maximal de 700\$ peut être accordé pour l'organisation d'une compétition locale se déroulant au Québec (sanctionnée ou non).
2. Un montant maximal de 1000\$ peut être accordé pour l'organisation d'une compétition de niveau national (canadienne) ou international se déroulant au Québec.
3. Le montant sera calculé en fonction du nombre de participants, à raison de 40\$ par participant, jusqu'à atteindre le maximum prévu.
4. Un montant total maximal de 3000\$ par année est dédié à cette politique.
5. La compétition doit respecter la réglementation aérienne canadienne.
6. La compétition doit être ouverte à tous les pilotes ayant le niveau et les certifications exigés par les organisateurs.
7. Une rencontre amicale est exclue d'une telle subvention.
8. Le dossier de demande, complété avec l'aide du responsable de l'AQVL, devra contenir les coordonnées de l'organisateur et de l'organisme ou la personne à qui sera adressé le chèque, le texte de présentation de l'événement et les règlements l'entourant (pour diffusion dans le réseau de l'AQVL), les frais encourus par les participants, les autres subventions obtenues ou anticipées pour la tenue de ce même événement. Afin de mieux comprendre et servir ce type d'organisation, nous souhaitons aussi obtenir un rapport ou une estimation des dépenses engendrées par l'événement.
9. Le dossier doit être complété au plus tard 15 jours avant la fin de l'année civile, soit le 15 décembre.
10. Le montant octroyé sera remis à l'organisateur, suite au dénombrement des participants, confirmé au plus tard 15 jours avant la fin de l'année civile soit le 15 décembre. Ceci dans le but de permettre la préparation des états financiers annuels.
11. Une entente d'avance de fonds pourrait être accordée dans certains cas particuliers.
12. L'exécutif doit respecter l'ordre chronologique des demandes durant l'année.
13. L'acceptation de l'aide financière et le montant octroyé sont conditionnels à la présentation et à l'analyse du projet par le comité exécutif de l'AQVL.
14. Les dispositions de la politique, adoptées ici, remplacent ce qui existait concernant ce sujet dans les règlements et politiques de l'AQVL.

COMMENTAIRES et QUESTIONS de l'assemblée:

- Christian Grenier : On avait enlevé le montant par pilote parce que des dépenses doivent être engagées pour l'organisation d'une compétition sans que l'on sache

le nombre de participants, et même, sans que l'on obtienne le nombre de participants espéré.

- Éric Olivier : Il y a un fort risque financier à organiser une compétition. Les championnats canadiens ont déjà été dans le déficit. La subvention devrait être faite en pensant aux organisateurs et en fonction des montants qui doivent être mis de l'avant par eux.
- Serge Fortin : Il est gênant, pour l'ensemble des membres de l'AQVL, d'octroyer des montants pour une compétition où il n'y a eu que 4-5 compétiteurs.
- Robert Sing : On pourrait octroyer le soutien en fonction du nombre de participants ciblé. Par exemple, le championnat de delta est pour 30 participants, alors on donne en fonction de 30 participants.
- Steven Boost : La limite de 40\$ par pilote pourrait s'appliquer aux compétitions qui n'ont pas à engager de frais en amont.
- Denis Drouin : Faire un sondage avant une compétition pour connaître le nombre espéré de participants.
- (Commentaire de?) Cette politique semble viser seulement la région de Montréal.
- Charles Tessier : L'an passé, Mont St-Pierre (atterro de précision) et Coupe Urubu ont été les seules compétitions qui ont bénéficié d'un soutien financier de l'AQVL.
- Éric Olivier : À chaque année, on ne dépense pas les budgets. Il faut encourager les organisateurs.
- André Côté : Il faut évaluer année par année. Par exemple, une compétition qui n'a pas fonctionné durant l'année ne serait pas soutenue l'année suivante.
- Charles Tessier : On ne sait pas à l'heure actuelle comment est dépensé l'argent.
- René Rousseau suggère que l'on tienne compte des dépenses réelles et que des factures soient exigées.

*Il est proposé par **Serge Fortin** et appuyé par **Charles Tessier** que la **refonte de la politique de subvention aux compétitions** soit adoptée telle quelle.*

La proposition est rejetée par la majorité

*Il est proposé par **Christian Grenier** et appuyé par **Éric Olivier** que la **refonte de la politique de subvention aux compétitions** soit adoptée avec la modification suivante : enlever le 40\$ par pilote.*

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

Le Comité Exécutif de l'AQVL rendra des comptes l'an prochain sur ce point.

10.4. Proposition d'investissement en matériel promotionnel

*Il est proposé par **Serge Fortin** et appuyé par **Robert Sing** que le Comité Exécutif de l'AQVL soit autorisé à faire les dépenses nécessaires pour mettre à jour le matériel promotionnel de l'AQVL (manches à air, fanions, etc.)*

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

11. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2018

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

Le président d'assemblée invite **Charles Tessier**, le **trésorier**, à faire la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2018.

Le **trésorier** présente les grandes lignes et répond aux questions de l'assemblée.

COMMENTAIRES et QUESTIONS de l'assemblée:

- Charles Tessier : Ce sont les montants maximaux qui sont présentés. La prévision budgétaire sera mise à jour avec ce qui vient d'être voté en assemblée.
- Dans la version non amendée des prévisions budgétaires, on aurait terminé l'année avec un surplus de 23,000\$. À ce rythme on écoule le surplus de l'AQVL en 4 ans.

12. Élection du nouvel exécutif

Le président d'assemblée annonce que 5 postes sont à combler au Conseil Exécutif : 1 président, 2 postes de vice-président, 1 secrétaire, 1 trésorier

Le président d'assemblée ouvre la période de mises en nomination des candidatures.

On propose une élection en bloc : **Serge Fortin** (président), **Charles Tessier** (trésorier), **Aldo Antonio Cuevas Alvarez** et **Natalie Blouin** (VP), se représentent.

Réélus à l'unanimité

Poste de secrétaire : **Louis Socorro** se présente au poste de secrétaire. Il est appuyé par **Gilles Bernard**

Élu à l'unanimité

Présentation des membres du **Conseil exécutif de l'AQVL pour l'année 2018.**

Président : **Serge Fortin**

Trésorier : **Charles Tessier**

Secrétaire : **Louis Socorro**

Vice-président : **Aldo Antonio Cuevas Alvarez**

Vice-présidente : **Natalie Blouin**

13. Création de comités

13.1. Comité de relations avec transport Canada

Jacques Blanchet prendra en charge ce comité.

Mario Carpentier se propose pour l'appuyer.

13.2. Comité d'organisation de stages SIV au Québec

Document remis aux participants de l'assemblée, avant l'assemblée

Cette année, le travail du comité sera d'évaluer les possibilités et les coûts d'un stage SIV au Québec. L'AQVL pourrait soutenir financièrement ce projet.

Il semble que l'évaluation budgétaire d'un stage SIV ait déjà été faite.

Philippe Boucher est volontaire pour rassembler l'information.

Stéphane Cantin, Sandra Ducasse et **Éric Nyssen** se proposent pour l'appuyer.

14. Varia

14.1. Serge Fortin : Amendement de la politique d'aide financière aux pilotes participant à une compétition à l'étranger.

*Il est proposé par **Serge Fortin** appuyé par **Robert Sing** que le montant maximal remboursé par demande soit de 100\$ et que le maximum de demandes par pilote soit de 3 par année.*

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

14.2. Éric Olivier : Mise au point sur la situation de l'ACVL.

Les dossiers récents :

- *Le président a démissionné.* Une des raisons est la forme des prises de décision au sein du CA qui ne se seraient pas faites à l'unanimité comme il en était de coutume.
- *Développement du nouveau site web.* Dans le nouveau site web de l'ACVL, tout est automatisé (inscription, gestion des membres, etc.) et les mises à jour seront facilitées. Il y a eu des contrats qui semblent faire l'objet de discorde au sein du CA.
- *Salaire pour un administrateur.* L'ancien président et le CA avaient choisi d'avoir un administrateur à temps plein à l'ACVL sur une base de 12,000\$ à 36,000\$ par an (3 jours par semaine). Au mois de mai prochain, le CA de l'ACVL se questionnera pour savoir si l'organisme retourne à une gestion avec bénévoles seulement ou continue avec l'emploi d'un administrateur payé. Éric est d'avis qu'il faut choisir cette dernière option pour assurer une saine gestion de l'organisme.

Un membre de l'assemblée propose d'ajouter un point « compte rendu de l'ACVL », chaque année, à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de l'AQVL.

14.3. Robert Blais : Élection du Comité exécutif de l'AQVL sur 2 ans.

Il est proposé par Robert Blais d'élire le Comité exécutif de l'AQVL pour une période de 2 ans.

La proposition n'est pas appuyée

14.4. Daniel Lavigne : Certificat restreint d'opérateur de radio aéronautique

Il est proposé par Daniel Lavigne et appuyé par Christian Grenier d'encourager l'obtention du certificat restreint d'opérateur de radio aéronautique en offrant, aux frais de l'AQVL, une formation annuelle. Cette formation serait accessible pour les pilotes en région, par exemple en la donnant à distance via les technologies de communication ou par un déplacement du formateur en région.

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

14.5. Daniel Lavigne : NOTAM attention danger

Afin d'éviter les accidents, Daniel implore les pilotes de respecter les NOTAM.

Une bonne pratique consiste à publier les NOTAM sur le plus de plateformes possibles de manière à ce que le message se rende à un maximum de pilotes.

14.6. **Daniel Lavigne : Procédure NOTAM**

Daniel Lavigne a élaboré une procédure simple pour les NOTAM. Serge Fortin propose d'en parler plutôt à l'AG du CVLY la semaine prochaine.

Daniel Lavigne suggère que ceux qui sont sur radio de communiquer leur position en pieds plutôt qu'en mètres. Serge Fortin précise que sur le nouveau site internet de l'AQVL, il y aura un onglet sur les bonnes pratiques en matière de communication et d'utilisation des radios.

14.7. **René Rousseau Faciliter l'hébergement des membres de l'AQVL**

Avec 250 membres, l'AQVL a un certain pouvoir d'achat. On pourrait négocier un rabais pour les membres de l'AQVL pour faciliter l'hébergement (camping, hôtel, etc.).

L'AQVL ne prendra pas en charge ce dossier.

14.8. **Gilles Bernard : Dons de matériel**

*Il est proposé par **Gilles Bernard** et appuyé **Philippe Boucher** qu'un Comité de dons de matériel soit créé.*

Proposition adoptée à la majorité (50% +1)

*Il est proposé par **Gilles Bernard** que l'AQVL paie une portion des frais de transport des ailes.*

La proposition n'est pas appuyée

Des membres de l'assemblée disent « Attention à la responsabilité civile de l'AQVL » « L'AQVL ne devrait pas s'impliquer là-dedans ». « Pourquoi ne pas offrir ce matériel à des pilotes d'ici s'il est encore utilisable? » Gilles Bernard précise qu'il obtient une décharge de responsabilité écrite de la part de l'association cubaine quand il donne du matériel.

14.9. **Christian Forget : Développer un nouveau site de vol au Mont St-Hilaire**

Serge Fortin : « Il n'est pas légal de voler près de cette montagne ». Discussion close.

14.10. **Francois Veronneau : Sutton**

Pour information, à cause des changements climatiques, des stations de ski souhaitent diversifier leurs activités. Deux à trois pilotes, dont François Véronneau, iront rencontrer prochainement les propriétaires de Sutton pour engager des discussions.

Le Comité exécutif de l'AQVL pourra les assister. Dossier à suivre.

15. Tirage de trois cotisations annuelles

Les gagnants des 3 cotisations sont : **Jean-François Morin, Natalie Blouin et Françoise Goudreau.**

16. Fermeture de l'assemblée générale

Le président de l'AQVL, **Serge Fortin**, remercie les participants en présence et à distance et demande des commentaires pour les gens connectés à distance.

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par **Aldo Antonio Cuevas Alvarez** et appuyé par **J-F Robert Vandenbегine** que l'assemblée générale annuelle de l'AQVL pour l'année 2017 soit levée à **13h01**.

Proposition adoptée à l'unanimité

PROCES-VERBAL rédigé à Saint-Paul d'Abbotsford, le 18 mars 2018, par Natalie Blouin, et révisé par Serge Fortin et Charles Tessier

AQVL ASSEMBLEE GÉNÉRALE 2017 18 mars 2018		
Feuille présence		
CHRISTIAN AMAL		Robert Sig
NATALIE BLOUIN	NPA	
CATHERINE GAGNON		Robert Blais
SERGE FORTIN		Pierre B. et Jean PIERRE BOYER
STEPHANE CANTIM		
Philippe Baucher	Philippe Baucher	
Daniel Léveillé	Daniel Léveillé	
Philippe Gingras	Phil Gingras	ANARÉ COSTE
STEVEN BOOST		ERIC NYSSSEN
MARIO CARPENTIER		Sandra DUCASSE
CHRISTIAN FORGET	Christian Forget	
MARTIN LAVERTU	Martin Lavertu	FRANÇOISE GONDRET
Christian Grenier	Christian Grenier	Marie Sté
J.P. ROBERT VANDERBERGHE	J.P. Robert Vanderberghe	GILLES BERNARD
Fredéric Degolte		Jules Bernard
Daniel Lorigne		FRANÇOIS VÉRONNEAU
Abd A. Georges A.	Abd A. Georges A.	Fuchs
Luis Socora		
MARIE-ANDRÉE GENDRON		
DEBIS LAFERRIÈRE		
ERIC OLIVIER		
René Rousseau		